



Agent polyvalent restauration et animation ALSH F/H

Temps non complet 27h45

Contrat du 4 mai au 3 juillet 2026

Située à une dizaine de kilomètres au sud des Sables d'Olonne et avec plus de 8000 habitants, la Ville de Talmont-Saint-Hilaire porte deux visages : l'un historique et l'autre littoral. Cette double spécificité fait de cette commune vendéenne un territoire particulièrement riche et dynamique. De nombreux sites - tels que l'estuaire du Payré, le port de La Guittière ou encore le Château - font ainsi de Talmont-Saint-Hilaire une destination privilégiée des touristes.

CONTEXTE

La cuisine centrale de la ville de Talmont-Saint-Hilaire compte une dizaine d'agents pour la production et le service de 1000 repas quotidien auprès de 7 écoles et de l'accueil de loisirs.

D'autre part, le service ALSH Les Oyats de la Ville de Talmont-Saint-Hilaire accueille les enfants de 3 à 11 ans de la ville sur les temps périscolaires (4 sites) et les vacances.

La ville de Talmont-Saint-Hilaire recrute un Agent Polyvalent Restauration Collective et Animation F/H pour rejoindre son équipe et assurer les temps d'accueil et d'animation tout au long de l'année (temps de travail annualisé 27h45 heures).

Pour répondre au besoin croissant de la commune, des projets de construction sont en cours et les activités sont ainsi amenées à augmenter avec des opportunités d'emploi.

OFFRE

Type d'emploi : Non permanent

Nombre de poste(s) : 1

Temps de travail : temps non complet annualisé 27h45 heures

Poste à pourvoir : du 4 mai au 3 juillet 2026

Service d'affectation : Direction Enfance Jeunesse - Pôle restauration collective & ALSH

Catégorie d'emploi : Adjoint d'animation (C)

MISSIONS

Sous la responsabilité de la directrice du site et au sein d'une équipe éducative, vous intervenez auprès d'un public d'enfants dans le cadre des temps périscolaires, extrascolaires et de la pause méridienne.

Vous assurez le service de restauration collective dans le respect strict des règles d'hygiène et des protocoles en vigueur. À ce titre, vous participez à la préparation du service (mise du couvert), au service des repas ainsi qu'à la remise en état du restaurant scolaire (nettoyage des locaux, entretien du mobilier et des espaces de restauration).

Durant la pause méridienne, vous accueillez et encadrez les enfants au sein du restaurant scolaire. Vous veillez au bon déroulement du repas en favorisant l'autonomie et la découverte alimentaire, tout en assurant un cadre éducatif bienveillant (gestion des conflits, encouragement à goûter, respect des règles de vie). Vous garantissez la sécurité des enfants et êtes en mesure de réagir de manière adaptée en cas d'incident ou d'accident.

En complément, vous participez à l'animation des temps d'accueil périscolaires et extrascolaires. En lien avec l'équipe, vous concevez, organisez et mettez en œuvre des activités adaptées aux différents

publics. Vous élaborez des plannings d'animation, contribuez aux projets pédagogiques et prenez part aux réunions de préparation, de régulation et de bilan.

Vous veillez en permanence à la sécurité physique, affective et psychologique des enfants sur l'ensemble des temps d'accueil.

Enfin, vous pouvez être amené(e) à intervenir en renfort sur d'autres services du pôle selon les besoins de la structure.

PROFIL

Titulaire du BAFA (ou équivalent) ou d'un BPJEPS, vous justifiez d'une première expérience sur un poste similaire.

Vous avez une bonne connaissance des techniques d'animation et vous savez mettre en œuvre les projets pédagogiques d'une structure.

Vous maîtrisez la réglementation des accueils collectifs de mineurs (ACM) et les règles relatives au respect et à la mise en œuvre de consignes de sécurité.

Vous connaissez la réglementation en matière d'hygiène alimentaire.

Disponible, accueillant et à l'écoute, vous êtes dynamique et vous savez faire preuve de créativité et d'adaptabilité. Vous appréciez le travail en équipe et vous savez prendre des décisions de façon concertée.

Permis B impératif.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu de travail : ALSH, 85440 Talmont-Saint-Hilaire

Temps de travail : temps non complet annualisé

Rémunération statutaire et régime indemnitaire de la collectivité.

INFORMATION

Pour plus d'information sur le poste, vous pouvez contacter Madame Béatrice DESCOURS, Directrice de l'ALSH, au 02.51.21.07.12.

Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Candidatures à adresser à :

Monsieur le Maire - Mairie de Talmont-Saint-Hilaire
3, rue de l'Hôtel de Ville - 85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE
ou à recrutement@vendegrandlittoral.fr